

Depenses faites en 1693.

1.^o pour faire revover le clocher nous avons payé
 pour main d'œuvre, au sieur le patron Joseph Maure. 136^{rs}
 pour Bois, planches & pierres
 pour sel & char.
 pour ardoises & charnois
 pour une corde neuve pour le même clocher & tout 15^{rs} 30^c

2.^o pour faire revover l'Eglise.
 pour main d'œuvre, au sieur Jean Fontaine, Joseph patron
 et son fils. 21^{rs} 60^c
 pour tuiles et char. 8^{rs}
 total. 35^{rs} 60^c

3.^o achat de sept planches, l'Eglise & sacristie 6^{rs} 15^c
 4.^o blanc de suze & raccomodage d'orgue d'Eglise 90^{rs}
 5.^o Vin et pain d'autel. 3^{rs}
 6.^o quatre livres d'huile. 9^{rs}
 7.^o cerise pascal.

1838 Nous soussignés membres de la fabrique
de Meymons certifions et reconnaissons
les recettes de 1837 se sont montées à
260^{fr} et les dépenses soit d'arrérages
soit de curiales se sont élevées à la même somme

Fait à Meymon le 29 avril 1838.
Signature de M. Pierre fils Guinier
Messieurs
Valternaud
Lombard

1839 Nous membres de la fabrique de Meymons
soussignés reconnaissons et certifions que les
recettes de 1838 ont été de 239^{fr} et les
dépenses de 84^{fr} se sont élevées à 177^{fr} et sont
pour la Voute de l'Eglise

Fait à Meymon le 4 avril 1839
Signature de M. Pierre fils Guinier
Messieurs
Valternaud
Lombard

1840. Nous membres de la fabrique de Meymons
soussignés reconnaissons et certifions que les
recettes de 1839 ont été de 273^{fr} et les
dépenses de 198^{fr} se sont élevées à 95^{fr} et
sont pour la Voute de l'Eglise

Fait à Meymon le 26 avril 1840
Valternaud
Messieurs
Lombard
Pierre fils

1841
- 43
- 13

Nous soussignés membres de la fabrique
de Meymans, certifions que le reliquat
mentionné ci-dessus a été entièrement employé
pour l'acquittement de deux cloches, et en outre que
les recettes de 1840, 1841, 1842 se sont élevées
à la somme totale de 780^{fr} et les dépenses
à la somme totale de 610^{fr} 85^c se portant en
caisse et destinée à payer les premières
dépenses de la fabrique pour 1843.

Fait à Meymans le 23 avril 1843.
V. L. G. L. Lombard
Gruin
Vallonnau
curé

1844 Nous soussignés, membres de la fabrique de
Meymans, certifions avec connaissance, et examen fait,
que les recettes de la fabrique se sont élevées pour
1844 à la somme de 328^{fr} 90^c et les dépenses à
la somme de 180^{fr} 55^c l'excédant de 148^{fr} 35^c est
en caisse et destiné à payer les premières dépen-
ses pour 1844.

Fait à Meymans le 14 avril 1844.
V. L. G. L. Lombard
Gruin
Vallonnau

1845. Nous soussignés, membres de la fabrique de Meymans
certifions avec connaissance, et examen fait, que les
recettes de la fabrique se sont élevées pour
1845 à la somme de 275^{fr} 36^{fr} 30, et les dépenses
à la somme de 248^{fr} l'excédant de 26^{fr} 30 est
en caisse, et destiné à payer les premières dé-
penses pour 1845.

Meymans le 20 mars 1845. V. L. G. L.
Gruin Lombard messieurs Bierre fils
Vallonnau
curé

1848

Nous membres de la fabrique de Meymann
reconnaissons que les recettes ordinaires pour 1845
s'élèvent à la somme de 229 francs 23^{cent}
et les recettes extraordinaires, à la somme de 86 francs
30^{cent} provenant d'un excédant de l'exercice
précédent, formant un total de 315^{francs} 53^{cent}
nous reconnaissons aussi que les dépenses pour
la même année se sont élevées à la somme
de 266 francs, 60^{cent}, il y a un excédant
en recette de 48^{francs} 93^{cent} qui servira à
payer les premières dépenses pour l'exercice
suivant.

Meymann le 19 avril 1846.
V. L. A. Guin *Vallermans* *D. Piret fils*
Messieurs

1847

Nous membres de la fabrique de Meymann
reconnaissons que les recettes ordinaires pour 1846
s'élèvent à la somme de 239^{francs} 50^{cent}, et les recettes
extraordinaires à la somme de 48^{francs} 93^{cent}, provenant
d'un excédant de l'année précédente, formant
un total de 288^{francs} 43^{cent} nous reconnaissons
aussi que les dépenses pour la même année se
sont élevées à la somme de 148^{francs}
il y a un excédant en recette de 140^{francs} 43^{cent}
qui servira à payer les premières dépenses pour
l'exercice suivant. V. L. A. Guin Messieurs

Meymann le 11 avril 1847
D. Piret fils

1848 Nous membres de la fabrique de
Meymann, reconnaissons après examen fait
que les recettes ordinaires pour 1847 s'élèvent
à la somme de 226^{francs} et les recettes extraordinaires

à la somme de 156 fr 25^c provenant
1^o d'un legs de 100^{fr} fait par Marie Chassin
de Meymar, 2^o de M^r Valleraud Curé, la
Somme de 216 fr et 3^o enfin de 140^{fr}
45^c excédant en recettes de 1846 en mentionné
ci-dessus. ^{recette totale 682^{fr} 45^c} nous reconnaissons aussi quelques
Dépenses pour la même année se sont
élevées à la somme de 470 fr 10^c dont
les ouvrages pour la restauration de l'église
prennent environ 700^{fr} — l'emploi de cette
est expliqué en détail sur le copie du compte
pour 1847. le résultat des recettes et dépenses
établit un déficit de 188 fr qui sera
comblé par les premières recettes de la fabrique
de l'année 1848. et de cet employé il en sera
qu'il est sur 1^{er} 88 fr 40^c à M^r Chabot
du Bourg de Véry pour vente de plâtre
etc 2^e 40 fr à M^r Didier Bourne du
même lieu pour recouvrement des
cens du platane de l'église etc 60
fr à M^r Cros père de Comans pour
recture de paiements des ouvrages faits à
l'église. — etc — 188 fr.

Fait à Meymar le 30 avril 1848

Valleraud Curé
Vicaire J^o Pierre J^o Messier
Grenier

Les feuillets suivants qui ont été coupés, ont
été relevés, & portés, de l'autre côté du livre —
Savoir les exercices de 1848 — 1849 — 1850

Avril 1849

H. Mousset

Comptes avant 1848